

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2018**

<b>DFCP N°</b>	<b>DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE</b>
<b>RAPPORTEUR :</b>	<b>M.</b>
<b>THEME :</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>
<b>OBJET :</b>	<b>CA 2017 DE LA COMMUNE DE CUERS</b>

## **CADRE JURIDIQUE**

### **I. - Structure du compte administratif**

#### **1. – Notion**

Le budget afférent à l'exercice qui vient de se clore était un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions se sont réalisées. Cette constatation est opérée au moyen du compte. Le compte est, en effet, le relevé des opérations financières, recettes et dépenses afférentes à un exercice et qui ont été effectuées dans le courant de cet exercice

#### **2. – Comptes administratif et de gestion**

Comme la comptabilité communale requiert l'intervention de deux agents, le maire et le receveur municipal, il y a deux sortes de comptes : le compte administratif et le compte de gestion

#### **3. – Confection**

Le compte administratif doit être dressé par le maire ou, sous sa responsabilité par ses services.

#### **4. – Présentation matérielle**

Le compte administratif retraçant l'exécution du budget, il doit se présenter comme lui, divisé en deux sections, il comprend également des états annexes.

### **II. - Présentation au conseil municipal**

#### **1. – Généralités**

L'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune (art. L.1612-12 du CGCT).

Le vote du conseil municipal doit intervenir avant le 30 juin.

## **2. – Rapprochement entre les comptes**

À la même séance, le compte de gestion du receveur est soumis au conseil (art L.2121-31 du CGCT). Les résultats du compte de gestion doivent concorder avec ceux du compte administratif du maire. Le conseil doit se prononcer expressément sur le compte de gestion.

## **3. – Présidence des séances**

Dans la séance où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal n'est pas présidé par le maire, parce que celui-ci est personnellement intéressé au débat (art L.2121-14 du CGCT) ; le conseil doit élire un président spécial. Le maire intéressé peut assister à la discussion, même s'il n'est plus en fonctions, mais il doit se retirer au moment du vote. Il n'entre pas dans le nombre des membres requis pour délibérer.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET VILLE

### I- Données de synthèse financière

(En €)	2016	2017	Variation %
<b>A/ Recettes de fonctionnement (hors chap 76 et 77)</b>	<b>13 392 554</b>	<b>13 364 270</b>	<b>-0,21%</b>
Produit des contributions directes	7 110 783	7 252 786	2,00%
Sous-total fiscalité indirecte (chap 73 sauf art 73111)	2 984 524	3 100 980	3,90%
Sous-total dotations (chap 74)	1 896 653	1 744 402	-8,03%
Sous-total autres recettes (chap 70, 75, 013 et compte 722)	1 400 594	1 266 102	-9,60%
<b>B/ Dépenses réelles d'exploitation (hors chap 66 et 67)</b>	<b>11 013 074</b>	<b>11 048 775</b>	<b>0,32%</b>
Charges de personnel (chap 012)	6 438 489	6 791 288	5,48%
Sous-total charges d'exploitation (chap 011,65, 014)	4 574 585	4 257 487	-6,93%
<b>C/ Excédent brut d'exploitation (A-B)</b>	<b>2 379 480</b>	<b>2 315 495</b>	<b>-2,69%</b>
<b>D/ Résultat financier (produits - charges)</b>	<b>-774 555</b>	<b>-720 388</b>	<b>- 6,99 %</b>
<b>E/ Résultat exceptionnel (produits - charges)</b>	<b>30 147</b>	<b>121 666</b>	<b>303,58 %</b>
<b>F/ Epargne brute (C+D+E)</b>	<b>1 635 072</b>	<b>1 716 773</b>	<b>5,00 %</b>
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166)	1 064 992	1 019 231	- 4,30 %
<b>G/ Epargne nette (F-rembt capital de la dette)</b>	<b>570 080</b>	<b>697 542</b>	<b>22,36 %</b>

NB : les dotations et reprises sur provisions n'entrent pas dans le calcul des soldes de gestion.

### Variation des soldes de gestion 2016/2017 (EBE, Epargne Brute et nette)

*L'épargne brute représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer le remboursement du capital de la dette.*

*L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour les opérations d'investissement. Elle permet ainsi d'évaluer la capacité de la commune à financer ses investissements sans recourir à l'emprunt ou aux subventions. Le seuil d'alerte pour cet indicateur est atteint lorsqu'il est durablement nul ou négatif.*

La situation avait évolué en 2015 avec une épargne brute positive mais l'épargne nette demeurait négative. Pour les exercices 2016 et 2017, on constate une nette amélioration avec une épargne nette positive de 570 080 € et 697 542 €. Cette évolution est due en grande partie à la dotation de solidarité communautaire de plus de 447 000 € en 2016 et 640 000 € en 2017 . Ce retour à une situation financière saine reste donc fragile.

**Les ratios :**

**1- Encours de dette/CAF Brute :** *ce ratio indique le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la totalité de la CAF y était consacrée. Il s'agit d'un indicateur de risque.*

	2016	2017
<b>Encours de dette budget ville au 31/12</b>	13 342 213	12 305 957
<b>Epargne Brute</b>	1 635 072	1 716 773
<b>Nombre d'années de CAF nécessaires</b>	<b>9</b>	<b>7</b>

Pour mémoire (P.M.) en 2008 = 58 années  
Seuil d'alerte = 15 années

On parle de « zone de surveillance » autour de 12 années et de seuil d'alerte à 15 années. La commune n'atteint plus le seuil d'alerte puisqu'il lui faudrait 7 années de CAF pour rembourser sa dette.

**2- Charges de fonctionnement + remboursement de la dette / Produits de fonctionnement :** *Il s'agit du coefficient d'autofinancement courant. Il traduit la capacité de la commune à couvrir par ses produits de fonctionnement réels (hors produits de cession), à la fois ses charges de fonctionnement réelles et le remboursement de sa dette (intérêts + amortissement du capital). Un ratio supérieur à 1 signifie que la commune ne peut dégager des ressources sur ses produits de fonctionnement, afin de financer ses investissements.*

	2016	2017
<b>Charges de fonctionnement+remboursement de la dette</b>	12 864 230	13 103 811
<b>Produits de fonctionnement</b>	13 402 954	13 501 821
<b>Coefficient d'autofinancement courant</b>	<b>1.04</b>	<b>1.03</b>

P.M. 2008 = 1.07  
Seuil d'alerte = 1 pendant 2 exercices consécutifs

Ce ratio indique qu'en 2017, la commune n'a consacré aucune part de ses produits de fonctionnement au financement des investissements (ratio  $\geq 1$ )

**3- Encours de dette/produits de fonctionnement :** *L'endettement est mesuré en ressources de fonctionnement. Ce ratio représente le poids de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement réels.*

	2016	2017
<b>Encours de dette budget ville au 31/12</b>	13 342 213	12 305 957
<b>Produits de fonctionnement</b>	13 402 954	13 501 821
<b>Taux d'endettement</b>	<b>0,99</b>	<b>0.91</b>

P.M. 2008 = 1.40 (l'endettement représentait 140% des produits de fonctionnement)

Seuil d'alerte = 1.20

Plus ce ratio est supérieur à 1, plus la collectivité risque de rencontrer des difficultés à se désendetter. L'endettement a diminué en 2017 puisque le ratio est de 0.91, c'est-à-dire que l'encours de la dette est inférieur aux produits de fonctionnement.

**4- Annuité de la dette / Produits de fonctionnement :** *Il s'agit du taux de solvabilité. Ce ratio mesure la capacité de la commune à couvrir, par ses recettes de fonctionnement, la charge annuelle de la dette (intérêts capital). Autrement dit, c'est la part des recettes réelles de fonctionnement qu'il faut consacrer au remboursement des emprunts antérieurement contractés.*

	2016	2017
<b>Annuité de la dette budget ville</b>	1 839 623	1 739 695
<b>Produits de fonctionnement</b>	13 402 954	13 501 821
<b>Taux de solvabilité</b>	<b>0,14</b>	<b>0.13</b>

P.M. 2008 = 0.15

Seuil d'alerte = 0.20

13% des recettes réelles de l'exercice 2017 sont nécessaires pour couvrir le remboursement de l'annuité de la dette.

## II- Exécution de la Section d'investissement

### A- Les dépenses :

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	Variation %
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0%
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0%
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	1 064 991,67 €	1 019 230,85 €	-4,30%
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	76 360,58 €	36 839,23 €	-51,76%
Chapitre 204	Subvention d'équip. Versées	14 300,00 €	127 000,00 €	788,11%
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	213 917,87 €	346 333,62 €	61,90%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	765 493,29 €	1 816 727,17 €	137,33%
Chapitre 26	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0%
Opé. 1201	Opération quartier du Pas Redon	154 474,71 €	14 271,77 €	-90,76%
Opé. 1202	Opération quartier des Peireguins	61 367,58 €	0,00 €	-100,00%
<b>Sous total dépenses réelles</b>		<b>2 350 905,70 €</b>	<b>3 360 402,64 €</b>	<b>42,94%</b>
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	409 030,16 €	1 038 083,96 €	153,79%
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	445 677,72 €	1 032 772,91 €	131,73%
<b>Total</b>		<b>3 205 613,58 €</b>	<b>5 431 259,51 €</b>	<b>69,43%</b>

► Pour une meilleure lecture, les montants qui suivent sont arrondis.

#### 1- Les dépenses réelles : elles augmentent de 42,94 %

##### ■ Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : 1 019 231 €

L'augmentation du remboursement du capital provient de la nature de l'amortissement de certains emprunts qui ont un amortissement progressif.

#### ➔ Focus sur l'encours de dette et l'annuité (capital + intérêts) :

##### Extinction :

2 emprunts ont atteint leur dernière échéance en 2017.

Variation de la dette ville :

	2016	2017
Capital Restant dû au 01/01	14 407 205	13 342 213
Evolution en %		-7,39 %
Rembt en capital (sortie)	1 064 992	1 019 231
Evolution en %		-4,30 %
Rembt des intérêts	774 632	720 464
Evolution en %		-6,99 %
Annuités	1 839 624	1 739 695
Evolution en %		-5,43 %
Emprunt nouveau (entrée)	0	0
Evolution en %		
Capital Restant dû au 31/12	13 342 213	12 324 244
		-7,63 %

- **Chapitre 20 - immobilisations incorporelles : 36 839 € et 124 340 € de restes à réaliser**

**Frais d'études, concessions et droits similaires**

Réalisations :	36 839	Restes à réaliser :	124 340
<b>Frais d'études :</b> Etablissement du PLU, Rémunération études programmation urbaine, maîtrise d'œuvre pour : le poste de relevage de la ZAC des Bousquets, la restauration de l'orgue		Programme préalable Pole Culturel, rémunération études programmation urbaine, Modification du PLU, Diagnostic amiante (Maison de retraite Saint Jacques, Ancienne école Jean Moulin), Acquisition logiciel Cimetière	
<b>Concessions, droits similaires :</b> logiciel urbanisme et foncier, logiciel OFEA WEB (cellule fiscale),		Modules des logiciels RH et Finances restant à installer,	

- **Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées : 127 00 €**

**Subventions d'équipement**

Réalisations :	127 000	Restes à réaliser :	0
Subvention versée à la SAGEM au titre des logements sociaux			

- **Chapitre 21– immobilisations corporelles : 346 334 € et 33 094 € de restes à réaliser**

Réalisations :	346 334	Restes à réaliser :	33 094
Poursuite de l'extension du système de vidéosurveillance – Mise en conformité de trois Pylônes au Stade Paul Rocofort - création d'un espace canin Rue Aragon – – création point lumineux rue du Rigau –		Mise aux normes de l'éclairage du terrain d'Handball – Achat de tatamis pour le Gymnase – remplacement du système d'alarme au théâtre de l'Abattoir et à la salle Authier	
Acquisition d'une imprimante laser pour plaques de numérotation - Acquisition épareuse - Acquisition illumination de Noël pour la Place Pasteur - Acquisition d'une balayeuse et d'une laveuse – Achat mobilier de bureau – Achat matériel informatique – Panneaux de signalisation - Candélabres		Acquisition d'un souffleur, d'un coupe-haie, nettoyeur de vitres, etc...	

- **Chapitre 23 - immobilisations en-cours :**  
1 816 727 € et 285 011 € de restes à réaliser

Réalisations :	1 816 727	Restes à réaliser :	285 011
Réhabilitation du stade : pelouse synthétique et nouvelle piste d'athlétisme, Travaux de relevage et de restauration de l'orgue,		Réhabilitation du stade : pelouse synthétique et nouvelle piste d'athlétisme Travaux de relevage et de restauration de l'orgue,	
Avances versées au mandataire (SAGEP) pour la requalification nord-ouest du centre-ville		Avances versées au mandataire (SAGEP) pour la requalification nord-ouest du centre-ville	

- **Chapitre opération 1201 – PAE Pas Redon :**  
14 272 € et 3 575 € de restes à réaliser

#### Opération PAE Pas Redon

Réalisations :	14 272	Restes à réaliser :	3 575
Avances versées au mandataire (SAGEP) pour la construction du groupe scolaire, matériel informatique		Solde des avances au mandataire (SAGEP) pour la construction du groupe scolaire,	

- **Chapitre opération 1202 – PAE Peireguins :**

#### Opération PAE Peireguins

Réalisations :	0	Restes à réaliser :	0
----------------	---	---------------------	---



## 2 - Les dépenses d'ordre budgétaire :

### ▪ Des opérations d'ordre entre section : 1 038 084 €

Elles concernent des écritures comptables ne donnant lieu à aucun décaissement financier, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, il s'agit notamment des quotes-parts de subventions transférées et des travaux en régie.

Ces opérations se retrouvent pour le même montant, en recettes de fonctionnement

### ▪ Des opérations patrimoniales : 1 032 773 €

Il s'agit d'intégration au patrimoine des biens suivants :

- ✓ Transfert de frais d'études (compte 2031) vers les comptes racine 23 et 21 pour intégration à l'inventaire comptable
- ✓ Transfert des avances versées pour intégration à l'inventaire comptable et pour rendre les dépenses éligibles au FCTVA à percevoir.

Ces opérations se retrouvent pour le même montant, en recettes d'investissement.

## B- Les recettes :

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	Variation %
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	347 606,17€	1 459 382,00 €	319,84%
Chapitre 1068	Part du résultat de fonctionnement N-1 affecté à la couverture du besoin de financement	98 334,56 €	0,00 €	-100,00%
Chapitre 13	Subven° d'investissement reçues	1 210 834,00 €	298 632,00 €	-75,34%
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	-
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	-
<b>Sous total recettes réelles</b>		<b>1 656 774,73 €</b>	<b>1 758 014,40 €</b>	<b>6,11%</b>
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	1 597 124,70 €	2 035 655,14 €	27,46 %
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	445 677,72 €	1 032 772,91 €	131,73 %
<b>Total</b>		<b>3 205 613,58 €</b>	<b>4 826 442,45 €</b>	<b>50,56 %</b>

## 1- Les recettes réelles

- **Chapitre 10 (hors 1068) - dotations, fonds divers et réserves : 1 459 382 €**
  - FCTVA : 1 331 357 €
  - Taxe d'aménagement : 126 001 €
- **Chapitre 13 - subventions et participations d'investissement : 298 632 € et 549 050 € de restes à réaliser.**

### Subventions :

Réalizations		Restes à réaliser	
196 553 €		549 050 €	
<b>Subv. Région :</b>		<b>Subv. Région :</b>	
		Restructuration de l'orgue	8 400 €
		Réhabilitation du Stade Rocofort	299 500 €
<b>Subv. MPM : 196 553 €</b>		<b>Subv. MPM : 93 203 €</b>	
Fonds de concours pour l'opération « Fournier »	93 203€	Fonds de concours pour la Réhabilitation du stade Rocofort	241 150 €
Fonds de concours pour la Réhabilitation du stade Rocofort	103 350 €		

### Participations au titre du PAE Peireguins

Réalizations	
11270,40 €	
Participations financières	11270,40 €

### Autres Participations

Réalizations	
90 809 €	
Reversement du produit des amendes de police	90 809 €

## 2- Les recettes d'ordre budgétaire

- **Opérations d'ordre comptable** : Il s'agit d'écritures comptables ne donnant lieu à aucun décaissement financier, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes : **2 035 655 €**.

Elles sont constituées :

- ✓ des amortissements des immobilisations
- ✓ des indemnités de renégociations de dette étalées sur plusieurs exercices
- ✓ des produits des cessions d'immobilisations transférés en investissement

Ces opérations se retrouvent pour le même montant en dépenses de fonctionnement au chapitre d'ordre 042

- **Des opérations patrimoniales** : **1 032 773 €**

Il s'agit d'intégration au patrimoine des biens suivants :

- ✓ Transfert de frais d'études (compte 2031) vers les comptes racine 23 et 21 pour intégration à l'inventaire comptable
- ✓ Transfert des avances versées pour intégration à l'inventaire comptable et pour rendre les dépenses éligibles au FCTVA à percevoir.

Ces opérations se retrouvent pour le même montant, en dépenses d'investissement.

### III - Exécution de la Section de fonctionnement

#### A- Les dépenses :

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	Variation %
Chapitre 011	Charges à caractère général	2 678 646,05 €	2 696 186,00 €	0,65%
Chapitre 012	Charges de personnel	6 438 489,00 €	6 791 288,08 €	5,48%
Chapitre 014	Atténuation de produits	163 182,02 €	244 809,53 €	50,02%
Chapitre 65	Autres charges de gest° courante	1 732 756,93 €	1 316 491,14 €	-24,02%
Chapitre 66	Charges financières	774 631,68 €	720 463,89 €	-6,99%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	11 532,43 €	15 342,28 €	33,04%
Chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00 €	300 000,00 €	-100%
<b>Sous total dépenses réelles</b>		<b>11 799 238,11 €</b>	<b>12 084 580,92 €</b>	<b>2,42%</b>
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	1 597 124,70 €	2 035 655,14 €	27,46%
<b>Total</b>		<b>13 396 362,81 €</b>	<b>14 120 236,06 €</b>	<b>5,40%</b>

#### 1- Les dépenses réelles

- **Chapitre 011 - Charges à caractère général : 2 696 186 €** elles restent globalement stables (+0,65 %).

⇒ Les principales variations :

		2016	2017	ECART	VARIATION
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	106 545,81	144 125,22	37 579,41	35,27%
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	332 454,21	354 870,00	22 415,79	6,74%
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	104 122,29	81 033,94	-23 088,35	-22,17%
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	660 763,80	707 099,28	46 335,48	7,01%
<i>Dont :</i>	<i>GARDERIE PERISCOLAIRE</i>	<i>54 665,90</i>	<i>71 540,30</i>	<i>16874,4</i>	<i>30,87%</i>
	<i>NAP</i>	<i>45 649,18</i>	<i>22 386,83</i>	<i>-23262,35</i>	<i>-50,96%</i>
	<i>ALSH</i>	<i>186 043,85</i>	<i>178 000</i>	<i>-8043,85</i>	<i>-4,32%</i>
	<i>RESTAURATION SCOLAIRE</i>	<i>279 961,05</i>	<i>333 400,94</i>	<i>53439,89</i>	<i>19,09%</i>
	<i>RESTAURATION CRECHES</i>	<i>66 057,07</i>	<i>69 627,52</i>	<i>3570,45</i>	<i>5,41%</i>

	<i>FOURRIERE AUTOMOBILE</i>	21 800,00	21 600,00	-200	-0,92%
615231	ENTRETIEN ET REPARATIONS- VOIES ET RESEAUX	404 628,38	238 584,74	-166 043,64	-41,04%
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	10 616,38	65 284,36	54 667,98	514,94%

■ **Chapitre 012 - Charges de personnel : 6 791 288 €**

La masse salariale augmente sensiblement (+5,48 % par rapport à l'exercice 2016).

Pour une analyse plus fine, ce chapitre est à mettre en parallèle avec le chapitre 013 en recettes (remboursement de l'assurance risques statutaires et remboursement de charges pour les contrats aidés)

	2016	2017	VARIATION
Charges de personnel	6 438 489	6 791 288	5,48 %
Remb.assurance + contrats aidés	504 025	408 460	-18,96 %
Charges nettes de personnel	5 934 464	6 382 828	7,56 %

Soit une variation nette de +7,56 %

■ **Chapitre 014 - Atténuation de produits : 244 810 €**

⇒ Prélèvement au titre du Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) : 161 127 €

⇒ Prélèvement au titre de l'insuffisance de logements sociaux sur la commune : 83 683 €

■ **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 1 316 491 €**

Les variations les plus significatives concernent les postes suivants :

	2016	2017	ECART	VARIATION
6553 SERVICE D'INCENDIE	526 421,00	473 689	-52 732,00	-10,02%
6554 CONTRIBUT°AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	98 104,82	73 533,87	-24 570,95	-25,05%
657361 CAISSE DES ECOLES	82 300,00	21 500,00	-60 800,00	-73,88%
657362 CCAS	625 000,00	310 000,00	-315 000,00	-50,40%

6574 SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	130 332,25	133 612,92	3 280,67	2,52%
---	------------	------------	----------	-------

- **Charges financières : 720 463,89 €**
- **Charges exceptionnelles : 15 342,28 €**  
Remise gracieuse, titres annulés sur exercices antérieurs.
- **Dotations aux provisions : 300 000,00 €**

## 2- Les dépenses d'ordre budgétaire

- **Opérations d'ordre entre sections : 2 035 656 €**

### B- Les recettes :

Chapitre	Libellé	CA 2016	CA 2017	Variation %
Chapitre 013	Atténuation de charges	266 071,72 €	227 215,61 €	-14,60%
Chapitre 70	Produit des services, du domaine	643 501,52 €	594 204,53 €	-7,66%
Chapitre 73	Impôts et taxes	10 095 307,56 €	10 353 766,11 €	2,56%
Chapitre 74	Dot°, subv° et participat°	1 896 652,91 €	1 744 402,44 €	-8,03%
Chapitre 75	Autres produits de ges° courante	454 364,70 €	435 147,90 €	-4,23%
Chapitre 76	Produits financiers	76,12 €	76,12 €	0,00%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	46 979,40 €	137 008,48 €	191,64%
Chapitre 78	Reprise sur provisions	0,00 €	10 000,00 €	100%
<b>Sous total recettes réelles</b>		<b>13 402 953,73 €</b>	<b>13 501 821,19 €</b>	<b>0,74%</b>
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	409 030,16 €	1 038 083,96 €	153,79%

<b>Total</b>		<b>13 811 983,89 €</b>	<b>14 539 905,15 €</b>	<b>5,27%</b>
--------------	--	------------------------	------------------------	--------------

## 1- Les recettes réelles

- **Chapitre 013 - atténuation de charges : 227 216 €** soit -14,6 % par rapport au compte administratif 2016.
- **Chapitre 70 - Produits des services : 594 205 €** soit -7,66 % par rapport au compte administratif 2016.

Il s'agit notamment des recettes des services : école de musique, service culturel, périscolaires, activités jeunesse et activités sport.

Compte budgétaire	CA 2016	CA 2017	variation en volume	variation en %
7062 - Redev. services à car. culturel	49 489,64 €	56 036,82 €	6 547,18 €	13,23%
70631 - Redevance à caractère sportif	32 490,77 €	29 143,54 €	-3 347,23 €	-10,30%
70632 - Redevance à caractère de loisirs	44 331,59 €	18 447,12 €	-25 884,47 €	-58,39%
7067 - Red. serv. périscolaires et ens.	113 778,70 €	52 244,94 €	-61 533,76 €	-54,08%

▪ **Chapitre 73 - Impôts et taxes : 10 353 766 € soit + 2,56 %.**

Compte budgétaire	CA 2016	CA 2017	variation en volume	variation en %
7311 - Contributions directes	7 110 783,00 €	7 252 786,00 €	142 003,00 €	2,00%
7321 - Attribution de compensation	1 368 553,97 €	1 335 561,67 €	-32 992,30 €	-2,41%
7322 - Dot° de solid. communautaire	477 326,09 €	640 970,06 €	163 643,97 €	34,28%
7325 - FPIC (versé)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
7331 - Taxe d'enlèvement des O.M.	624,76 €	0,00 €	-624,76 €	-100,00%
7333 - Taxes funéraires	209 180,00 €	209 700,00 €	520,00 €	0,25%
7336 - Droits de place	65 279,98 €	55 063,81 €	-10 216,17 €	-15,65%
7337 - Droits de stationnement	34 409,42 €	30 635,83 €	-3 773,59 €	-10,97%
7338 - Autres taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
7351 - Taxe sur l'électricité	274 795,21 €	284 497,08 €	9 701,87 €	3,53%
7381 - Taxe add. droits de mutation	543 711,93 €	539 876,66 €	-3 835,27 €	-0,71%
7388 - Autres taxes diverses	10 643,00 €	4 675,00 €	-5 968,00 €	-56,07%
	<b>10 095 308 €</b>	<b>10 353 766,11 €</b>	<b>258 458,11 €</b>	<b>2,56%</b>

▪ **Chapitre 74 - Dotations et participations : 1 744 402,44 € soit -8,03%**

Compte budgétaire	CA 2016	CA 2017	variation en volume	variation en %
7411 - Dotation forfaitaire	643 873,00 €	525 482,00 €	-118 391,00 €	-18,39%
74123 - Dot Solidarité Urbaine	278 031,00 €	289 980,00 €	11 949,00 €	4,30%
74127 - Dot nationale de péréquation	348 416,00 €	333 182,00 €	-15 234,00 €	-4,37%
74712 – Emploi d'avenir	132 728,55€	123 502,64 €	-9 225,91 €	-6,95%
74718 - Autres	105 277,62 €	57 741,89 €	-47 535,73 €	-45,15%
7478 - Autres organismes	180 567,14 €	167 719,08 €	-12 848,06 €	-7,12%

7482 – Compens.taxe add. droit mutation	708,00 €	396,00 €	-312,00 €	-44,07%
74833 - Etat/compens.taxe prof	5 072,00 €	1 578,00 €	-3 494,00 €	-68,89%
74834 - Etat/compens.taxe fonc.	22 164,00 €	17 603,00 €	-4 561,00 €	-20,58%
74835 - Comp. Exo° taxe d'hab.	124 030,00 €	187 506,00 €	63 476,00 €	51,18%
7484 - Dotat° de recensement	2 155,00 €	2 069,00 €	-86,00 €	-3,99%
7485 - Dotat° pour les titres sécurisés	5 030,00 €	5 030,00 €	0,00 €	0,00%
7488 - Autres attribut° et participat°	48 600 €	32 612,83 €	-15 987,17 €	-32,90%
	<b>1 896 652,91 €</b>	<b>1 744 402,44 €</b>	<b>-152 250,47 €</b>	<b>-8,03%</b>

La dotation forfaitaire diminue, comme prévu dans « le plan de contribution des collectivités territoriales à la baisse des dépenses publiques de l'Etat ». La dotation nationale de péréquation et la dotation de solidarité urbaine restent stables.

Le produit à percevoir de la CAF (compte 7488) pour la prestation enfance jeunesse n'a pas été rattaché à l'exercice comptable 2017 car ce produit est versé de plus en plus tard. Le produit perçu au titre de l'année 2016 est pris en compte sur 2017 sans rattachement comptable de la prestation 2017, celui de l'année 2017 sera pris en compte en 2018, sans rattachement comptable de la prestation 2018, et ainsi de suite.

- **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 435 148 €** soit -4,23 %.

Compte budgétaire	CA 2016	CA 2017	variation en volume	variation en %
752 - Revenus des immeubles	88 054,67 €	74 237,08 €	-13 817,59 €	-15,69%
757 - Redev.fermiers,concessionn.	329 967,90 €	305 686,21 €	-24 281,69 €	-7,36%
758 - Prod. divers de gest° courante	36 342,13 €	55 224,61€	18 882,48 €	51,96%
	<b>454 364,70 €</b>	<b>435 147,90 €</b>	<b>-19 216,80 €</b>	<b>-4,23%</b>

Ce chapitre enregistre essentiellement les redevances dues par les délégataires des services restauration et crématorium.

- **Chapitre 77 - Produits exceptionnels : 137 008 €**

Il s'agit notamment :

- ✓ De remboursements des organismes d'assurances suite à des sinistres
- ✓ De dégrèvements de taxes foncières
- ✓ De reversements d'astreintes d'urbanisme
- ✓ D'annulations de charges rattachées

## 2- Les recettes d'ordre budgétaire

- **Opérations d'ordre entre sections : 1 038 084€**



**Il vous est donc demandé :**

D'approuver le **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE DE CUERS.**